



ASSOCIATION DES AVOCATES ET AVOCATS
EN DROIT DE LA FAMILLE DE L'OUTAOUAIS

Congrès 2019

Chers membres,

Le congrès annuel de l'Association des avocates et avocats en droit de la famille de l'Outaouais aura lieu cette année au prestigieux et luxueux Fairmont Tremblant, les 30 et 31 mai 2019.

Nous vous invitons à vous inscrire en grand nombre puisque de belles formations vous y attendent, ainsi qu'une panoplie d'activités offertes sur le site, un repas gastronomique, une soirée dansante avec consommations comprises, et surtout beaucoup de plaisir. Veuillez prendre connaissance des détails du congrès que votre conseil d'administration est fier d'avoir organisé pour vous.

HORAIRE

Le jeudi 30 mai 2019

- 10h30 à 12h30 :** **Formation accréditée**
Sujet : Les médias sociaux, le dénigrement des parents et la preuve par Facebook (y compris une revue de la jurisprudence) ;
Formatrice : Me Andréa Isabelle Roy
- Dîner et après-midi :** Libre
- 18h-19h :** Vin d'honneur
- 19h :** Souper et soirée dansante

Le vendredi 31 mai 2019

- 10h30 à 12h30 :** **Formation accréditée**
Sujet : Les effets des modifications du projet de Loi C-78 sur votre pratique : *Loi modifiant la Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales et la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions et apportant des modifications corrélatives à une autre loi ;*
Formatrice : Me Marie-Josée Poirier
- 12h30 :** Dîner



COÛTS

Occupation double : - de 5 ans de pratique et stagiaires : 260.00\$ par membre
5 ans et + de pratique : 285.00\$ par membre

Occupation simple : - de 5 ans de pratique et stagiaires : 360.00\$ par membre
5 ans et + de pratique : 385.00\$ par membre

**Veuillez noter que vous devez être membre de l'A.A.D.F. pour l'année 2018-2019 afin de pouvoir participer et bénéficier de ces tarifs. Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les participants non-membres de l'A.A.D.F.*

Le coût de votre inscription incluent : les formations, l'hébergement, les taxes, les pourboires, consommations au vin d'honneur, soirée dansante et bar ouvert ainsi que les repas suivants : petit déjeuner continental offert le jeudi matin à l'arrivée des participants, souper du jeudi, le déjeuner et dîner du vendredi;

→ Faites parvenir votre bordereau d'inscription et chèque à l'ordre de l'A.A.D.F. au plus tard le 15 mars 2019 à M^e Kim G. LeBreton, Beaudry Bertrand, s.e.n.c.r.l., téléphone : (819) 770-4880, télécopieur : (819) 595-4979.

Après le 15 mars 2019, les réservations auprès du Fairmont Tremblant relèveront de la responsabilité de chaque participant suivant les tarifs applicables de l'hôtel, aucune garantie quant à la disponibilité ni les rabais n'étant offerte après cette date. Seule la place en formation sera garantie et les arrangements devront être pris avec l'exécutif quant aux frais.



BORDEREAU D'INSCRIPTION

Congrès AADF 2019

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Occupation double : ☐

indiquer le nom du membre qui partagera votre chambre: _____

Occupation simple : ☐

**Prière de noter que toutes les chambres sont non-fumeur. Si vous êtes fumeurs (ses), veuillez nous en informer afin qu'une chambre avec balcon vous soit attitrée. Des frais supplémentaires pourraient être chargés.*

Aucun remboursement ne sera fait après le 15 mars 2019 pour toute annulation.